



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Viticulture et de la  
Protection des consommateurs

Dossier suivi par : M. André LOOS  
Tél. : 247 82529



Réf 299/18

**Monsieur Fernand ETGEN**  
**Ministre aux Relations avec le**  
**Parlement**

**Service Central de Législation**  
**LUXEMBOURG**

Luxembourg, le 28 mai 2018

**Objet:** Question parlementaire n° 3771 de l'honorable Députée Madame Martine Hansen

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs à la question parlementaire citée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre de l'Agriculture,  
de la Viticulture et de la  
Protection des consommateurs,

Fernand ETGEN



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Viticulture et de la  
Protection des consommateurs

**Réponse de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs à la question parlementaire n°3771 de Madame la députée Martine Hansen**

---

L'analyse sur les problèmes et les mesures à prendre est en cours d'élaboration par le service de l'horticulture de l'Administration des services techniques de l'agriculture. Une présentation des conclusions élaborées en collaboration avec le secteur pourrait avoir lieu devant la commission de l'agriculture, de la viticulture, du développement rural et de la protection des consommateurs vers la fin du mois de juin 2018.

---